

Citation style

Coutaz, Gilbert: Rezension über: Kathrin Utz Tremp, Warum Maria blutige Tränen weinte. Der Jetzerhandel und die Jetzerprozesse in Bern (1507–1509), Wiesbaden: Harrassowitz, 2022, in: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte, 74 (2024), 1, S. 117-119, <https://recensio-stag.lorax.syslab.com/r/a8fbe7c1ee9f4afe9f1f6de22f105ef6>



copyright

This article may be downloaded and/or used within the private copying exemption. Any further use without permission of the rights owner shall be subject to legal licences (§§ 44a-63a UrhG / German Copyright Act).

Gottstatt. Le nom de Norbert, le fondateur de l'ordre, apparaît sous la date du 6 juin. En intégrant les noms de 147 laïcs, le nécrologe permet de mieux situer l'ensemble des amis de l'abbaye appartenant à la haute et petite noblesse des environs, à l'exemple des comtes de Gruyère, de la famille de Corbières, fondatrice du couvent, et de ses deux branches, les Vuippens et les Everdes. Le réseau comprenait enfin la population rurale et, plus rarement, la population urbaine représentée par la ville de Fribourg.

S'étendant sur quatre siècles et demi, la nature des inscriptions a évolué au fil de l'usage. À l'origine, il s'agissait d'un registre des morts au sens strict du terme, citant les noms des confrères, consœurs, dignitaires et protecteurs défunts, avec pour seule information le jour du décès. Il rappelait à la communauté son devoir de prier et de célébrer la messe pour le salut de leur âme. À partir du 13^e siècle, il s'est progressivement transformé jusqu'à son apogée au 14^e siècle en un livre d'annales (obituaire/anniversaire), principalement en raison du triomphe du purgatoire et de la résurgence du testament. Les fondations pieuses et les messes étaient pour les laïcs un excellent moyen d'expiation de leurs peines. Dès le 15^e siècle, la multiplication des commémorations liturgiques amena par contrecoup des inscriptions individuelles plus détaillées, intégrant leurs revenus, qui servaient à financer leur choix funéraire et l'entretien de leur souvenir et, selon les situations, à assurer la distribution d'aumônes et la pitance. Sans recouper nécessairement le jour de la mort, celui de la cérémonie pouvait être fixé par le fondateur lui-même, par ses proches ou encore par le groupe de fondateurs.

L'édition du nécrologe bénéficie des approches historique, archivistique, codicologique, paléographique, prosopographique, anthroponymique et toponymique. Les nombreux index (personnes, lieux et matières) soulignent la richesse du travail identificatoire, rehaussé par les tableaux présentant les différentes mains qui ont rédigé le nécrologe et le calendrier des fêtes sur lequel celui du nécrologe se base. Plus qu'une édition, les auteurs donnent enfin à l'histoire de l'abbaye de Humilimont le supplément qui lui a trop longtemps manqué et dont elle est désormais indissociable.

Gilbert Coutaz, Lausanne

Kathrin Utz Tremp, *Warum Maria blutige Tränen weinte. Der Jetzerhandel und die Jetzerprozesse in Bern (1507–1509)*, Wiesbaden: Harrassowitz Verlag, 2022 (Monumenta Germaniae Historica Schriften, Bd. 78 I und II), 1057 pages.

Qui mieux que Kathrin Utz Tremp pouvait reprendre de fond en comble l'affaire Jetzer qui la poursuit depuis quarante ans, elle, une experte reconnue de l'histoire religieuse, des institutions bernoises, de l'inquisition et de la sorcellerie du Moyen Âge tardif?

Familière de la consultation des archives et des éditions de sources médiévales, elle livre un ouvrage d'une grande érudition, exemplaire par sa méthodologie: elle a évité de tomber dans le piège de la controverse en écartant de sa démarche l'idée de réhabiliter des personnes injustement condamnées (p. VIII); elle a prévenu toute critique, en mobilisant et en commentant rigoureusement et avec force détails toutes les pièces primaires et secondaires du dossier, dont le *Defensorium* des dominicains de 1508; elle s'est assurée qu'il n'existait pas de manuscrits aux Archives vaticanes et dominicaines à Rome; elle part systématiquement des documents pour mettre à jour la littérature scientifique et non l'inverse; la sophistication du scandale l'a obligée à préciser les définitions des procédures inquisitoriales, de sorcellerie et d'hérésie qui, insuffisamment approfondies, avaient faussé les lectures des trois procès relatifs à l'affaire (p. 62–63); elle a dressé le portrait des 40 témoins, dont 31 pour le seul procès principal, cités à comparaître au nom des querelles

théologiques sur la Conception immaculée de la Vierge Marie, défendue par les franciscains à travers l'ouvrage de leur frère milanais Bernardin de Bustis (vers 1450–1513/15) rédigé en 1492/1493, le *Mariale de excellentiis Reginae coeli*. Les dominicains contestaient cette doctrine.

Le contexte tout autant tendu des relations diplomatiques est restitué avec clarté et précision d'autant plus que les intérêts divergent entre les cantons confédérés, d'une part, et l'Empire, le roi de France, le duc de Savoie et la Papauté, d'autre part, avec chaque camp jouant de son influence et de ses relais sur place durant les années des procès. À titre d'exemple, lors de la révision du procès en 1509, l'évêque de Lausanne Aymon de Montfalcon (1443–1517), chargé de conduire les trois procès, plutôt conciliant et modéré dans ses postures, et Mathieu Schiner (1465–1522), entreprenant, représentaient respectivement les intérêts du roi de France et ceux de la Papauté. Ils siégèrent côte à côte. Enfin, en traquant les moindres indices dans le déroulement de la polémique entachée de vices de forme, de duperie et de mensonges, l'auteure donne à son étude historique des allures de polar avec ses rebondissements et ses volte-face. La praticabilité de ce monument de papier est renforcée par les annexes: chronologie des étapes des procès; auteurs des apparitions/illusions de la Vierge et dates des comparutions des témoins, ainsi que par l'index nominatif.

Ce qu'on a appelé l'affaire Jetzer tire son nom du tailleur Hans Jetzer (vers 1483–1514), de Zurzach. Admis comme frère convers du monastère dominicain de Berne à l'âge de 23 ans, il eut, durant le premier semestre 1507, plusieurs apparitions de la Vierge Marie accompagnée de divers saints. Auparavant, il avait reçu la visite du fantôme de l'ancien prieur révoqué 160 ans plus tôt et mort dans une rixe à Paris. Celui-ci lui aurait confié avoir partagé le purgatoire avec un grand nombre de franciscains punis pour avoir prêché que la Vierge Marie était née sans le péché originel. Autant dire que ceux qui croyaient le contraire étaient sur le «bon» chemin. Jetzer reçut de la Vierge les stigmates et une hostie qui se mit à saigner dans sa main. Une autre fois, la Pietà de l'église dominicaine de Berne pleura des larmes de sang.

Tout cela n'était en fait qu'une machination décidée lors du chapitre de la province dominicaine d'Allemagne supérieure qui s'était tenu à Wimpfen au début mai 1506. Elle devait renforcer la position spirituelle du couvent de l'ordre face aux franciscains et à propos de la question du montant des pensions que la ville de Berne lui accordait. Les fomenteurs tentèrent d'empoisonner Hans Jetzer lorsqu'il découvrit la supercherie. Ils furent dénoncés aux autorités par leur victime. Les quatre responsables du couvent, d'abord défroqués, furent condamnés à mort et brûlés vifs le 31 mai 1509. Quant à Jetzer, il s'échappa de sa prison le 25 juillet 1509 et mourut cinq ans plus tard.

L'affaire, qui pourrait avoir exercé une influence déterminante sur l'introduction de la Réforme à Berne, fut relatée par les chroniqueurs bernois Valerius Anshelm (1475–1547) et lucernois Diebold Schilling (avant 1460–1515?), ce dernier la dotant d'illustrations (reproduites p. 1010–1019). Pour sa part, Rudolf Steck (1842–1924) a édité les trois procès Jetzer (AEB A V 1438) en 1904: celui à Lausanne et Berne (8 octobre 1507–22 février 1508); le procès-principal à Berne (26 juillet–7 septembre 1508) puis la révision du procès à Berne (2–31 mai 1509). Au lieu de les exploiter, les chercheurs s'étaient évertués à désigner le véritable coupable de la conspiration. Depuis 1897, un consensus s'était dessiné autour de la thèse de Nikolaus Paulus (1853–1933): un «meurtre judiciaire de quatre dominicains» imputé à la ville de Berne, désireuse de se défaire de ce partenaire encombrant. Toute la faute fut rejetée sur Hans Jetzer. Malgré l'édition complète des pro-

cès, alors que Paulus ne connaissait l'existence que du premier, l'accusation ne fut pas contestée au XX^e siècle.

La conclusion de Kathrin Utz Tremp est toute autre: «[...] on ne peut pas parler d'un assassinat judiciaire de quatre dominicains commis par Berne» (p. 873). La culpabilité unilatérale de Hans Jetzer ne peut plus être soutenue. Une telle supercherie exigeait des esprits cultivés et confondait par conséquent obligatoirement les dominicains. Le verdict est tombé et il est irréfutable! Il rend le «Utz Tremp» désormais incontournable.

Gilbert Coutaz, Lausanne

Alexandre Dafflon, Lionel Dorthe, François Blanc (Ltg.), David Blanck (Mitarbeit), **La fabrique de mémoire. Histoire des Archives de l'État de Fribourg**, Neuchâtel: Alphil, 2021, 351 Seiten.

Mit dieser (ge-)wichtigen, reich illustrierten und sorgfältig gestalteten Publikation beschert sich das Staatsarchiv Freiburg selbst. Es handelt sich zum einen um eine spezifisch schweizerische Archivgeschichte, die im ersten Teil des Bandes chronologisch nachgezeichnet wird und in der sich – bezogen auf den Standort Freiburg – die historischen Brüche und Verwerfungen, aber auch die Kontinuitäten in der Schweizer Geschichte seit dem späteren Mittelalter mehr oder minder direkt widerspiegeln. Zum anderen geht es auch um eine Personengeschichte, waren es doch die im zweiten Teil porträtierten Männer sowie eine Frau, die das Freiburger Archiv bis in die späten 1960er-Jahre hüteten und erschlossen und so erst zu einer funktionierenden «Datenkapsel» machten, welche die Zeiten überdauert hat. Und zu guter Letzt trägt die Publikation die Züge einer allgemeinen Archivgeschichte, war doch die Freiburger Institution mit Herausforderungen und Problemen konfrontiert, die wohl alle Einrichtungen dieser Art kennen: knappe personelle Ausstattung, zum Teil bauliche Mängel (Kälte, Feuchtigkeit, Feuergefahr) und vor allem chronischer Platzmangel, der in der Bestimmung von Archiven selbst begründet ist. In seinem Fazit, das gleichzeitig auch als Ausblick dient, spricht Lionel Dorthe noch eine weitere, zunehmend dringlichere Herausforderung an, nämlich die Sicherung digitaler Daten.

Im ersten von insgesamt einundzwanzig Kurzkapiteln geht Kathrin Utz Tremp den Ursprüngen der Freiburger Archive nach und verortet diese in der städtischen Kanzlei. Seit dem ausgehenden 14. Jahrhundert liegen Listen vor, auf denen die Kanzler namentlich verzeichnet sind; etwas älter sind die ersten erhaltenen Beispiele städtischen Schrifttums, so das erste Bürgerbuch mit Einträgen ab 1341 oder die erste Freiburger Gesetzesammlung (ab 1363). Einen markanten «Verschriftlichungsschub» macht die Verfasserin dann gegen Ende des 15. Jahrhunderts aus, nach der Aufnahme Freiburgs in die Eidgenossenschaft (1481). Administration, Politik und Schriftlichkeit gehen Hand in Hand und legen den Grundstein für das städtische Archivwesen.

Eine prägende Figur der Freiburger Archiventwicklung im ausgehenden 16. Jahrhundert war der von Leonardo Broillet vorgestellte Kanzler Wilhelm Techtermann. Während der vierzehn Jahre, in denen er für die Kanzlei verantwortlich war, sorgte er für bauliche Anpassungen und bestellte eigens Mobiliar («trucken») für die sachgemässe Aufbewahrung von Urkunden. Weitere Tätigkeitsfelder Techtermanns betrafen unter anderem die Inventarisierung, Einordnung und Duplizierung städtischer Titel und Privilege, deren Wert ihm als Kanzler besonders bewusst war. Zur sichereren Aufbewahrung der kostbaren Dokumente liess er eigens Ledersäcke anfertigen, zum Schutz der Siegel